



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

# Grilles Forme 1 : Références pour 2011-2012

**ENSEIGNEMENT SPECIAL SECONDAIRE LIBRE CONFSSIONNEL  
GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE DE LA FORME 1.**

<b>Cours</b>	
<b>Religion</b>	<b>2</b>
<b>Activités relevant du projet d'école pour l'enseignement secondaire spécial de forme 1</b>	
	<b>30 à 34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 à 36</b>



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

## Grilles Forme 2 : Références pour 2011-2012

**ENSEIGNEMENT SPECIAL SECONDAIRE LIBRE CONFESSIIONNEL  
GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE DE LA FORME 2.**

<b>Cours</b>	<b>1ère phase</b>	<b>2ème phase</b>
<b>Religion</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Formation de base</b>		
Français	4	2
Mathématique	4	2
Education plastique, éducation musicale, éducation physique (les trois composantes doivent être rencontrées)	8	4
<b>Ateliers professionnels, y compris stages, et ateliers créatifs</b>	10	16
<b>Activités au choix de l'établissement</b>	4 à 8	6 à 10
<b>TOTAL</b>	<b>32 à 36</b>	<b>32 à 36</b>



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

# Grilles Forme 3 : Références pour 2011-2012

# Grille générale de la Forme 3

Cours	Classification	Observation	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Religion	Rel	2	2	2	2
<b>Formation de base</b>		<b>14</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
Français	CG Français	4	4	4	3
Mathématique	CG Mathématique	4	4	3	3
Education physique	CS Education physique	3	3	2	2
Education plastique	CS Education plastique	0 à 2	0 à 2	0 ou 1	-
Education musicale	CS Education musicale	0 à 2	0 à 2	0 ou 1	-
Education sociale	(CG,CS, CT,PP,CTPP)*	1	1	1	1
<b>Formation professionnelle</b>		<b>8 à 12</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>20</b>
<b>Au choix</b> (Projet d'école - Soutien pédagogique)		<b>4 à 12</b>	<b>2 à 6</b>	<b>2 à 6</b>	<b>1 à 5</b>
TOTAL		32/36	32/36	32/36	32/36

\*La classification sera liée à la « fonction » déterminée par le profil du membre du personnel.  
ex : Education sociale (Mathématique) classification CG, fonction CG Mathématique

## Formation professionnelle

Remarques :

1. Tous les cours techniques (CT) portent désormais l'intitulé « Techniques du métier », repris sous l'abréviation TM(...) dans les grilles qui suivent. Sous ce vocable, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène.
2. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) et/ou des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.
3. En 1<sup>ère</sup> phase, afin de garantir une **découverte du secteur professionnel**, les écoles auront le choix entre les deux propositions suivantes :
  - l'organisation d'un module « **Approche polyvalente du secteur professionnel** » (voir document en annexe 1),
  - l'organisation de plusieurs cours de Travaux Pratiques prévus à la grille à raison chacun de minimum deux périodes par semaine.
4. En annexe 2, vous trouverez un tableau reprenant, pour chaque intitulé de cours, la (les) fonction(s) qui y est (sont) accrochée(s).
5. Pour éviter trop de lourdeur dans les libellés des métiers nous avons choisi le masculin épïcène

## Secteur 1 : Agronomie

Phase 1 : Agronomie	14 h	Phase 2 : Horticulture	17 h	Phase 3 : Ouvrier Jardinier	20 h
TM <sup>1</sup> (Horticulture) (CT)	0h à 3h	TM (Horticulture) (CT)	0h à 3h	TM (Horticulture) (CT)	0h à 3h
TP <sup>1</sup> Horticulture (PP)	7h à 10h <sup>2</sup> ou 11h à 14h	TP Horticulture (PP)	6h à 17h	TP Entretien des parcs et jardins (PP)	17h à 20h
TP Palefrenier (PP)	0h ou 4h <sup>2</sup>	TP Entretien de parcs et jardins (PP)	0h ou 4h	<b>Phase 3 : Ouvrier en exploitation horticole</b>	<b>20h</b>
		TP Sylviculture (PP)	0h ou 4 h		
				TM (Horticulture) (CT)	0h à 3h
				TP Horticulture (PP)	17h à 20h
				<b>Phase 3 : Ouvrier Forestier</b>	<b>20h</b>
				TM (Sylviculture) (CT)	0h à 3h
				TP Sylviculture (PP)	17h à 20h
		<b>Phase 2 : Métiers du Cheval</b>	<b>17h</b>	<b>Phase 3 : Palefrenier</b>	<b>20h</b>
		TM (Palefrenier) (CT)	0h à 3h	TM (Palefrenier) (CT)	0h à 3h
		TP Palefrenier (PP)	14h à 17h	TP Palefrenier (PP)	17h à 20h

(1) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.

(2) : Les cours de TP Palefrenier sont organisés obligatoirement par les écoles qui organisent le groupe professionnel Métiers du cheval. (Dans ce cas les cours de TP horticulture s'organiseront à raison de 7h à 10h).



## Secteur 2 : Industrie page 1

Phase 1 : Industrie	14h	Phase 2 : Mécanique garage	7h	Phase 3 : Aide mécanicien garagiste	20h
<p><u>CT<sup>4</sup> : un seul intitulé au choix parmi</u>            TM (Mécanique)<sup>1</sup>(CT)            TM (Garage) (CT)            TM (Carrosserie) (CT)            TM (Cycle-moto-petit engin) (CT)</p> <p><u>TP<sup>4</sup></u>            TP Mécanique<sup>1</sup> (PP)            TP Garage (PP)            TP Carrosserie (PP)            TP Cycle-moto-petit engin (PP)</p>	<p>0h à 3h            0h à 3h            0h à 3h            0h à 3h</p> <p>0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)</p>	<p><u>CT : un seul intitulé au choix parmi</u>            TM (Garage) (CT)            TM (Cycle-moto-petit engin) (CT)</p> <p><u>TP : un seul intitulé au choix parmi</u>            TP Garage (PP)            TP Cycle – moto – petit engin(PP)</p>	<p>0h à 3h            0h à 3h</p> <p>0h ou (14h à 17h)            0h ou (14h à 17h)</p>	<p>TM (Garage) (CT)            TP Garage (PP)</p>	<p>0h à 3h            17h à 20h</p>
		<p><b>Phase 3 : Aide mécanicien en cycles et petits moteurs</b></p>	<p><b>20h</b></p>		
		<p>TM (Cycle-moto-petit engin) (CT)            TP Cycle – moto – petit engin (PP)</p>	<p>0h à 3h            17h à 20h</p>		
		<p><b>Phase 2 : Mécanique : Carrosserie/Tôlerie</b></p>	<p><b>17h</b></p>	<p><b>Phase 3 : Tôlier en carrosserie</b></p>	<p><b>20h</b></p>
		<p>TM (Carrosserie) (CT)            TP Carrosserie (PP)</p>	<p>0h à 3h            14h à 17h</p>	<p>TM (Carrosserie) (CT)            TP Carrosserie (PP)</p>	<p>0h à 4h            16h à 20h</p>
		<p><b>Phase 3 : Peintre en carrosserie</b></p>	<p><b>20 h</b></p>		
<p>TM (Peinture de carrosserie<sup>3</sup>) (CT)            TP Peinture de carrosserie<sup>3</sup> (PP)</p>	<p>0h à 3h            17h à 20h</p>				
<p><b>Phase 3 : Préparateur de travaux de peinture en carrosserie</b></p>	<p><b>20h</b></p>				
<p>TM (Peinture de carrosserie<sup>3</sup>) (CT)            TP Peinture de carrosserie<sup>3</sup> (PP)</p>	<p>0h à 3h            17h à 20h</p>				

(1) : Sous le vocable « Mécanique », il y a lieu d'entendre notamment : ajustage, usinage, montage, machines-outils, soudage,...

(2) : Sous le vocable « Soudage » en phase 2, on entend les techniques de base tant pour la ferronnerie que pour la métallerie.

(3) : L'intitulé « Peinture de carrosserie » (CT et PP) convient pour le « Peintre en carrosserie » et le « Préparateur en travaux de peinture en carrosserie ». Les produits à répandre sont différents et demandent donc des compétences différentes.

(4) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.

## Secteur 2 : Industrie page 2

Phase 1 : Industrie	14h	Phase 2 : Construction métallique	17h	Phase 3 : Métallier	20h
CT <sup>3</sup> : un seul intitulé au choix parmi TM (Mécanique) <sup>1</sup> (CT) TM (Garage) (CT) TM (Carrosserie) (CT) TM (Cycle-moto-petit engin) (CT)  TP <sup>3</sup> TP Mécanique <sup>1</sup> (PP) TP Garage (PP) TP Carrosserie (PP) TP Cycle-moto-petit engin (PP)	0h à 3h 0h à 3h 0h à 3h 0h à 3h	TM (Soudage) (CT) TP Soudage <sup>2</sup> (PP)	0h à 4h 13h à 17h	TM (Soudage) (CT) TP Soudage (PP)	0h à 4h 16h à 20h
				<b>Phase 3 : Ferronnier</b>	<b>20h</b>
		0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)			TM (Ferronnerie) (CT) TP Ferronnerie (PP)

(1) : Sous le vocable « Mécanique », il y a lieu d'entendre notamment : ajustage, usinage, montage, machines-outils, soudage,...

(2) : Sous le vocable « Soudage » en phase 2, on entend les techniques de base tant pour la ferronnerie que pour la métallerie.

(3) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.

## Secteur 3 : Construction page 1

Phase 1 : Construction	14h	Phase 2 : Equipement du bâtiment	17h	Phase 3 : Monteur en sanitaire	20h	
<p><u>CT<sup>1</sup> : un seul intitulé au choix parmi</u>            TM (Construction gros-œuvre) (CT)            TM (Bois) (CT)            TM (Peinture) (CT)            TM (Plafonnage) (CT)            TM (Travaux sur tuyauterie) (CT)            TM (Couverture) (CT)            TM (Electricité) (CT)</p> <p><u>TP<sup>1</sup></u>            TP CGO (PP)            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP Plafonnage (PP)            TP Travaux sur tuyauterie (PP)            TP Couverture (PP)            TP Electricité (PP)</p> <p><u>Pour les écoles qui organisent le groupe Maintenance</u>            TP horticulture (PP) +            Deux des 3 cours suivants :            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP CGO (PP)</p>	0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 4h	TM (Travaux sur tuyauterie) CT) TP Travaux sur tuyauterie (PP)	0h à 3h 14h à 17h	TM (Sanitaire) (CT) TP Sanitaire (PP)	0h à 4h 16h à 20h	
				<b>Phase 3 : Monteur en chauffage</b>	<b>20h</b>	
		0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (6h à 14h)			TM (Chauffage) (CT) TP Chauffage (PP)	0h à 4h 16h à 20h
			<b>Phase 2 : Installations électriques du bâtiment</b>	<b>17h</b>	<b>Phase 3 : Aide électricien</b>	<b>20h</b>
	Minimum 4h  0h ou (4h à 6h) 0h ou (4h à 6h) 0h ou (4h à 6h)	TM (Electricité) (CT) TP Electricité (PP)	0h à 4h 13h à 17h	TM (Electricité) (CT) TP Electricité (PP)	0h à 4h 16h à 20h	

(1) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.

## Secteur 3 : Construction page 2

Phase 1 : Construction	14h	Phase 2 : Construction gros-œuvre	17h	Phase 3 : Maçon	20h	
<p><u>CT<sup>1</sup> : un seul intitulé au choix parmi</u>            TM (Construction gros-œuvre) (CT)            TM (Bois) (CT)            TM (Peinture) (CT)            TM (Plafonnage) (CT)            TM (Travaux sur tuyauterie) (CT)            TM (Couverture) (CT)            TM (Electricité) (CT)</p> <p><u>TP<sup>1</sup></u>            TP CGO (PP)            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP Plafonnage (PP)            TP Travaux sur tuyauterie (PP)            TP Couverture (PP)            TP Electricité (PP)</p> <p><u>Pour les écoles qui organisent le groupe Maintenance</u>            TP horticulture (PP) +            Deux des 3 cours suivants :            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP CGO (PP)</p>	0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 4h	TM (Construction gros-œuvre) (CT) TP Construction gros-œuvre (PP) TP Carrelage (PP) TP Pavage (PP)	0h à 3h 8h à 17h 0h ou (3h à 6h) 0h ou (3h à 6h)	TM (Construction gros-œuvre) (CT) TP Construction gros-œuvre (PP)	0h à 4h 16h à 20h	
					<b>Phase 3 : Ouvrier carreleur</b>	<b>20h</b>
					TM (Carrelage) (CT) TP Carrelage (PP)	0h à 4h 16h à 20h
					<b>Phase 3 : Paveur</b>	<b>20h</b>
					TM (Pavage) (CT) TP Pavage (PP)	0h à 4h 16h à 20h
					<b>Phase 3 : Jointoyeur – Ravaleur de façades</b>	<b>20h</b>
					TM (Construction gros-œuvre) (CT) TP Construction gros-œuvre (PP)	0h à 4h 16h à 20h
					<b>Phase 3 : Voiriste</b>	<b>20h</b>
					TM (Voirie) (CT) TP Voirie (PP)	0h à 4h 16h à 20h
		Minimum 4h  0h ou (4h à 6h) 0h ou (4h à 6h) 0h ou (4h à 6h)				

(1) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.

## Secteur 3 : Construction page 3

Phase 1 : Construction	14h	Phase 2 : Parachèvement du bâtiment	17h	Phase 3 : Ouvrier en peinture du bâtiment	20h	
<p><u>CT<sup>1</sup> : un seul intitulé au choix parmi</u>            TM (Construction gros-œuvre) (CT)            TM (Bois) (CT)            TM (Peinture) (CT)            TM (Plafonnage) (CT)            TM (Travaux sur tuyauterie) (CT)            TM (Couverture) (CT)            TM (Electricité) (CT)</p> <p><u>TP<sup>1</sup></u>            TP CGO (PP)            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP Plafonnage (PP)            TP Travaux sur tuyauterie (PP)            TP Couverture (PP)            TP Electricité (PP)</p> <p><u>Pour les écoles qui organisent le groupe Maintenance</u>            TP horticulture (PP) +            Deux des 3 cours suivants :            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP CGO (PP)</p>	0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 2h 0h à 4h	TM (Peinture) (CT)  TM (Plafonnage) (CT)  TP Peinture (PP)  TP Plafonnage (PP)	0h à 3h  0h à 3h  0h ou (2h à 4h) ou (10h à 15h) ou 17h  (10h à 15h) ou 17h	TM (Peinture) (CT) TP Peinture (PP)	0h à 4h 16h à 20h	
					<b>Phase 3 : Ouvrier plafonneur</b>	<b>20h</b>
					TM (Plafonnage) (CT) TP Plafonnage (PP)	0h à 4h 16h à 20h
					<b>Phase 3 : Ouvrier Poseur de revêtements souples de sols</b>	<b>20h</b>
		0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) 0h ou (2h à 4h) ou (6h à 14h)			TM (Revêtement des sols) (CT) TP Revêtement des sols (PP)	0h à 4h 16h à 20h
			<b>Phase 2 : Bois</b>	<b>17h</b>	<b>Phase 3 : Monteur placeur d'éléments menuisés</b>	<b>20h</b>
		Minimum 4h	TM (Bois) (CT) TP Bois (PP)	0h à 3h 14h à 17h	TM (Bois) (CT) TP Bois (PP)	0h à 4h 16h à 20h
		0h ou (4h à 6h) 0h ou (4h à 6h) 0h ou (4h à 6h)			<b>Phase 3: Ouvrier poseur de faux plafonds, cloisons et planchers surélevés</b>	<b>20h</b>
					TM (Montage de structures préfabriquées) (CT) TP Monteur de structures préfabriquées (PP)	0h à 4h 16h à 20h

(1) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.

## Secteur 3 : Construction page 4

Phase 1 : Construction	14h	Phase 2 : Couverture du bâtiment	17h	Phase 3 : Poseur de couvertures non métalliques	20h
<p>CT<sup>1</sup> : un seul intitulé au choix parmi            TM (Construction gros-œuvre) (CT)            TM (Bois) (CT)            TM (Peinture) (CT)            TM (Plafonnage) (CT)            TM (Travaux sur tuyauterie) (CT)            TM (Couverture) (CT)            TM (Electricité) (CT)</p> <p>TP<sup>1</sup>            TP CGO (PP)            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP Plafonnage (PP)            TP Travaux sur tuyauterie (PP)            TP Couverture (PP)            TP Electricité (PP)</p> <p>Pour les écoles qui organisent le groupe            Maintenance            TP horticulture (PP) +            Deux des 3 cours            TP Bois (PP)            TP Peinture (PP)            TP CGO de</p>	<p>0h à 2h            0h à 2h            0h à 2h            0h à 2h            0h à 2h            0h à 2h            0h à 4h</p> <p>0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)            0h ou (2h à 4h) ou (6h à 14h)</p> <p>Minimum 4h</p> <p>0h ou (4h à 6h)            0h ou (4h à 6h)            0h ou (4h à 6h)</p>	<p>TM (Couverture) (CT)            TP Couverture<sup>5</sup>(PP)</p>	<p>0h à 3h            14h à 17h</p>	<p>TM (Couverture) (CT)            TP Couverture<sup>4</sup>(PP)</p>	<p>0h à 3h            14h à 17h</p>
		<p><b>Phase 2 : Maintenance</b></p>	<p><b>17h</b></p>	<p><b>Phase 3 : Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement</b></p>	<p><b>20h</b></p>
		<p>Français<sup>3</sup>(CG)            Education physique<sup>3</sup> (CS)            TP Horticulture (PP)            TP Bois<sup>2</sup> (PP)            TP Peinture (PP)            TP Construction gros-œuvre (PP)</p>	<p>0h ou 2h            0h ou 4h            3h à 6h            3h à 8h            2h à 6h            2h à 6h</p>	<p>TP Horticulture (PP)            TP Bois<sup>2</sup> (PP)            TP Peinture (PP)            TP Construction gros-œuvre (PP)</p>	<p>4h à 8h            4h à 8h            4h à 8h            4h à 8h</p>
				<p><b>Phase 3 : Surveillant équipier en logistique sportive</b></p>	<p><b>20h</b></p>
				<p>Français (CG)            Education physique (CS)            Langue moderne Néerlandais (CG)            TP Horticulture (PP)            TP Bois (PP)</p>	<p>8h à 10h            4h à 6h            0h ou 2h            2h            4h</p>

- (1) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.
- (2) : Il est conseillé de prendre un volume plus important en bois, cette partie reprenant le volet bois + le volet aménagement
- (3) : Ces cours sont obligatoires pour les élèves qui se préparent au métier « Surveillant équipier en logistique sportive »
- (4) : En phases 2 et 3, le cours de « TP Couverture » comprend obligatoirement 4h consacrées à la zinguerie

## Secteur 4 : Hôtellerie-Alimentation page 1

Phase 1 : Hôtellerie-Alimentation	14h	Phase 2 : Restauration <sup>5</sup>	17h	Phase 3 : Commis de cuisine	20h
<u>CT</u> <sup>1</sup> TM (Cuisine) <sup>2</sup> (CT) Education plastique <sup>3</sup> (CS) TM (Boulangerie-Pâtisserie) (CT)  <u>TP</u> <sup>1</sup> TP Cuisine <sup>4</sup> (PP) TP Boulangerie-Pâtisserie <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h 0h ou 1h 0h à 3h  0h ou 10h à 14h 0h ou 10h à 14h	TM (Cuisine) <sup>2</sup> (CT) Education plastique <sup>3</sup> (CS)  TP Cuisine <sup>4</sup> (PP) TP Salle <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h 0h ou 1h  8h à 13h 4h à 6h	TM (Cuisine) <sup>2</sup> (CT) Education plastique <sup>3</sup> (CS) TP Cuisine <sup>4</sup> (PP) TP Salle <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h 0h ou 1h 14h à 17h 3h
				<b>Phase 3 : Commis de salle</b>	<b>20h</b>
				TM (Salle) (CT) Education plastique <sup>3</sup> (CS) TP Salle <sup>4</sup> (PP) TP Cuisine <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h 0h ou 1h 14h à 17h 3h
				<b>Phase 3: Ouvrier polyvalent en restauration rapide Art 342</b>	<b>20h</b>
				TM (Cuisine) (CT) TM (Salle) (CT) Education plastique <sup>3</sup> (CS) TP Cuisine <sup>4</sup> (PP) TP Salle <sup>4</sup> (PP)	0h à 2h 0h à 2h 0h ou 1h 9h à 16h 4h à 6h
				<b>Phase 3 : Commis de cuisine de collectivité</b>	<b>20h</b>
				TM (Cuisine) (CT) TP Cuisine <sup>4</sup> (PP) Education nutritionnelle (CTPP) TP Salle <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h 11h à 16h 2h à 4h 2h

- (1) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.
- (2) : Les composantes d'éducation familiale et sanitaire ainsi que celles de savoir vivre sont incluses dans les CT ou dans les PP correspondants selon le choix de l'école.
- (3) : L'organisation du cours CS Education plastique n'est pas obligatoire si son contenu est englobé dans les CT ou dans les PP correspondants.
- (4) : Comme décrit dans les programmes, les TP Cuisine (phases 1,2 et 3), TP Boulangerie-Pâtisserie (phases 1,2 et 3), et TP Salle (phases 2 et 3) comprennent un volet maintenance des locaux et des matériels.

## Secteur 4 : Hôtellerie-Alimentation page 2

Phase 1 : Hôtellerie-Alimentation	14h	Phase 2 : Boulangerie-Pâtisserie	17h	Phase 3 : Ouvrier en Boulangerie-Pâtisserie Art 342	20h
<u>CT</u> <sup>1</sup> TM (Cuisine) <sup>2</sup> (CT) Education plastique <sup>3</sup> (CS) TM (Boulangerie-Pâtisserie) (CT)  <u>TP</u> <sup>1</sup> TP Cuisine <sup>4</sup> (PP) TP Boulangerie-Pâtisserie <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h 0h ou 1h 0h à 3h  10h à 14h 0h ou 14h	TM (Boulangerie-Pâtisserie) (CT)  Education plastique <sup>3</sup> (CS)  TP Boulangerie-Pâtisserie <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h  0h à 3h  11h à 17h	TM (Boulangerie-Pâtisserie) (CT)  Education plastique <sup>3</sup> (CS) TP Boulangerie-Pâtisserie <sup>4</sup> (PP)	0h à 3h  0h à 3h  14h à 20h
		<b>Phase 2 : Boucherie-Charcuterie<sup>5-8</sup></b>	<b>17h</b>	<b>Phase 3 : Préparateur en boucherie, vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter<sup>8</sup></b>	<b>20h</b>
		TM (Charcuterie-Traiteur) (CT) TP Charcuterie-Traiteur <sup>4</sup> (PP) TP Travaux de magasin <sup>7</sup> (PP) Français (communication)	0h à 2h 6h à 10h 4h à 6h 2h	TM (Charcuterie-Traiteur) (CT) TP Charcuterie-Traiteur <sup>4</sup> (PP) TP Travaux de magasin <sup>7</sup> (PP) Français (communication)	0h à 2h 6h à 10h 6h à 8h 4h

- (1) : Par Techniques du métier, il y a lieu d'entendre, selon les cas, technologie, dessin technique, sécurité et hygiène. Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) **et/ou** des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.
- (2) : Les composantes d'éducation familiale et sanitaire ainsi que celles de savoir vivre sont incluses dans les CT ou dans les PP correspondants selon le choix de l'école.
- (3) : L'organisation du cours CS Education plastique n'est pas obligatoire si son contenu est englobé dans les CT ou dans les PP correspondants.
- (4) : Comme décrit dans les programmes, les TP Boulangerie-Pâtisserie (phases 1,2 et 3), TP Cuisine (phase 1) et TP Charcuterie-traiteur (phases 2 et 3) comprennent un volet maintenance des locaux et des matériels.
- (5) : Il est conseillé aux écoles qui organisent le métier de « Préparateur en boucherie, vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter » de consacrer une large part du cours de mathématique aux mesures de masse et de capacité ainsi qu'à la monnaie.
- (6) : **En phase 1**, les compétences-seuils liées au métier « Préparateur en boucherie, vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter » peuvent être travaillées au cours de cuisine.
- (7) : Par Travaux de magasin, il faut entendre l'utilisation de la caisse, l'étiquetage, le pesage, les techniques d'emballage, l'organisation du comptoir, ...
- (8) : Nous recommandons qu'une formation spécifique relative aux pratiques de base du secteur boucherie soit organisée pour les membres du personnel concernés par le métier « Préparateur en boucherie, vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter »,.  
 Il est également indispensable qu'un matériel de base, spécifique à la boucherie, soit mis à la disposition des élèves dès la 2<sup>ème</sup> phase afin de les familiariser à son usage, tout en sachant que la spécificité du métier doit surtout se dégager en 3<sup>ème</sup> phase.



## Secteur 5 : Habillement etTextile

Phase 1 : Habillement	14h	Phase 2 : Habillement	17h	Phase 3 : Ouvrier Retoucheur	20h
TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP) TP Travail du cuir (PP)	0h ou 14h 0h ou 14h	TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	17h	TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	20h
				<b>Phase 3 : Piqueur polyvalent <sup>2</sup></b>	<b>20h</b>
				TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	20h
				<b>Phase 3 : Repasseur-finisser<sup>2</sup></b>	
				TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	20h
		<b>Phase 2 : Travail du cuir</b>	<b>17h</b>	<b>Phase 3 : Ouvrier maroquinier</b>	<b>20h</b>
		TP Travail du cuir <sup>3</sup> (PP) TP Maroquinerie <sup>4</sup> (PP) TP Cordonnerie <sup>4</sup> (PP)	5h ou 7 h 0h ou 10h ou 12h 0h ou 10h ou 12h	TP Maroquinerie (PP)	20h
				<b>Phase 3 : Cordonnier</b>	<b>20h</b>
				TP Cordonnerie (PP)	20h

Les ressources disciplinaires liées au dessin, à la technologie, à l'hygiène, à la sécurité et à l'éveil à la mode sont intégrées et développées dans les cours de Travaux pratiques.

(1) : Sous le vocable « TP Habillement » il y a lieu d'entendre retouche, assemblage textile et repassage, notions qui seront précisées en fonction des programmes « **Piqueur-polyvalent** » et « **Repasser-Finisser** » programmes.

(2) : La qualification « **Repasser-Finisser** » sera délivrée en plus de celle du « Piqueur polyvalent » en fonction des compétences maîtrisées en repassage.

(3) : Le cours de base « TP Travail du cuir » est obligatoirement organisé.

(4) : L'école organisera un des deux cours en fonction du métier organisé en phase 3

## Secteur 6 : Arts appliqués page 1

Phase 1 : Arts Appliqués	14h		Phase 2 : Arts graphiques	17h	Phase 3 : Aide publiciste Art 342	20h
	T7	Autres	<u>Pour les écoles qui n'organisent que le métier « Aide publiciste »</u> TM (Dessin publicitaire) (CT)	17h	TM (Dessin publicitaire) (CT)	20h
Education plastique (CS) TP Vannerie (PP)	14h	3h à 11h 0h ou 3h à 8h	<u>Pour les écoles qui n'organisent que le métier « Ouvrier en sérigraphie »</u> TM (Dessin publicitaire) (CT) Education plastique (CS) TP Sérigraphie (PP)	4h 4h 9h	<b>Phase 3 : Ouvrier en sérigraphie</b>	20h
Education musicale (CS) Ou TP accordage (PP)	0h  0h	3h à 8h	<u>Pour les écoles qui organisent les deux métiers</u> TM (Dessin publicitaire) (CT) Education plastique (CS) TP Sérigraphie (PP)	7h à 11h 0h à 4h 6h	Education plastique (CS) TP Sérigraphie (PP)	3h 17h
			<b>Phase 2 : Métiers de la Musique</b>	17h	<b>Phase 3 : Accordeur de pianos</b>	20h
			Education musicale (CS) TP Accordage (PP)	0h ou 5h 12h ou 17h	Education musicale (CS) TP Accordage (PP)	0h ou 5h 15h ou 20h
			<b>Phase 2 : Décoration en ameublement</b>	17h	<b>Phase 3 : Rempailleur-Canneur</b>	20h
			Education plastique (CS) TP Cannage (PP) TP Décoration en ameublement (PP)	4h 4h ou 9h 4h ou 9h	TP Cannage (PP) TP Rempaillage (PP)	10h 10h
					<b>Phase 3 : Assistant de décorateur d'ameublement</b>	20h
					Education plastique (CS) TP Décoration en ameublement(PP)	0h ou 5h 15h ou 20h

Le cours d'éducation plastique peut recouvrir différentes techniques sur différents supports, y compris le tissu.

## Secteur 6 : Arts appliqués page 2

Phase 1 : Arts Appliqués	14h		Phase 2 : Artisanat d'art	17h	Phase 3 : Relieur – Doreur	20h
	T7	Autres				
			Education plastique (CS) TP Reliure (PP) TP Encadrement (PP)	4h 4h ou 9h 4h ou 9h	Education plastique (CS) TP Reliure (PP) TP Dorure (PP)	20h
Education plastique (CS) TP Vannerie (PP)	14h	3h à 11h 0h ou 3h à 8h			<b>Phase 3 : Encadreur</b>	<b>20h</b>
Education musicale (CS) Ou TP accordage (PP)	0h 0h	3h à 8h			Education plastique (CS) TP Encadrement (PP)	3h 17h

## Secteur 7 : Economie

Phase 1 : Economie	14h	Phase 2 : Travaux de magasin	17h	Phase 3 : Auxiliaire de magasin	20h
Français (CG) Utilisation de l'outil informatique (ER) Mathématique (CG) Langues modernes (CG)  Sciences économiques <sup>1</sup> (CG) <b>et/ou</b> TP Travaux de bureau (PP) <sup>1</sup> <b>et/ou</b> TP Travaux de magasin (PP) <sup>1</sup>	2h 4h 2h 0 ou 2h  Pour un total de 4h ou 6h	Français (CG) Langues modernes (CG) Sciences économiques (CG) TP Travaux de magasin <sup>2</sup> (PP)	2h 0h ou 2h 4h à 6h 7h à 11h	Français(CG) Langues modernes (CG) Sciences économiques (CG) TP Travaux de magasin <sup>2</sup> (PP)	2h 0h ou 2h 2h à 4h 12h à 16h
		<b>Phase 3 : Equipier en logistique</b>	<b>20h</b>		
		Français (CG) Langues modernes (CG) Sciences économiques (CG) TP Travaux de logistique <sup>2</sup> (PP)	0h ou 2h 0h ou 2h 2h à 4h 12h à 18h		
		<b>Phase 2 : Travaux de bureau</b>	<b>17h</b>	<b>Phase 3 : Encodeur de données</b>	<b>20h</b>
		Français (CG) Mathématique (CG) Langues modernes (CG) TP Travaux de bureau (PP)	2h à 4h 0h à 2h 0h à 2h 9h à 15h	Français (CG) Mathématique (CG) Langues modernes (CG) TP Encodage de données (PP)	0h ou 2h 0h ou 2h 0h ou 2h 14h à 18h
		<b>Phase 3 : Assistant de réception-téléphoniste</b>	<b>20h</b>		
Langues modernes (CG) TP Travaux de bureau (PP) Français <sup>3</sup> (CG) <b>ou</b> TP Réception-téléphonie <sup>3</sup> (PP)	0h ou 2h 4h 0h ou (14h ou 16h) 0h ou (14h ou 16h)				

(1) : Intitulé au choix – Programme identique

(2) : En plus des notions abordées en formation de base, les notions de mathématique spécifiques aux « Métiers du magasin » seront abordées aux cours de « TP Travaux de magasin » et « TP Travaux de logistique »

(3) : Intitulé au choix – Programme identique

## Secteur 8 : Services aux personnes

<b>Phase 1 : Services aux personnes</b>	<b>14h</b>	<b>Phase 2 : Services sociaux et familiaux</b>	<b>17h</b>	<b>Phase 3 : Aide ménager</b>	<b>20h</b>
Education nutritionnelle <sup>1</sup> (CTPP) Formation à la vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP)	4h 10h	Education nutritionnelle <sup>1</sup> (CTPP) Formation à la vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP)	5h 12h	Formation à la vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP)	20h
				<b>Phase 3 : Aide logistique en collectivité</b>	<b>20h</b>
				Formation à la vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP)	20h
				<b>Phase 3 : Technicien de surface – Nettoyeur</b>	<b>20h</b>
				TP Maintenance des locaux et du matériel (CTPP)	20h
				<b>Phase 3 : Ouvrier en blanchisserie – Nettoyage à sec</b>	<b>20h</b>
				TP Maintenance du linge (CTPP)	20h

(1) : Sous le vocable « Education nutritionnelle » on entend des notions de nutrition appliquées lors de la préparation de repas équilibrés pour le jeune.

(2) : L'intitulé «Formation à la vie quotidienne » comprend les volets maintenance des locaux, du matériel et du linge, ainsi que, pour la 1<sup>ère</sup> phase, la connaissance des règles de savoir-vivre et, pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> phases, les notions de déontologie nécessaires aux métiers d'aide ménagère et d'aide logistique de collectivités.

**ANNEXE 1**  
**Grilles de référence en 1<sup>ère</sup> phase forme 3**  
**Module « Approche polyvalente du secteur »**

Dans son article 54 - §1<sup>er</sup> - 2° le décret du 3 mars 2004 précise que : « La première phase comporte une approche polyvalente dans un secteur professionnel d'une durée maximale d'une année scolaire, sauf avis motivé du conseil de classe. »

Depuis la mise en œuvre de la réforme de forme 3 toutes les écoles ont répondu à cet objectif en intégrant dans la grille horaire un cours principal de pratique professionnelle et au moins un cours relevant d'un deuxième groupe professionnel à raison de minimum 2h/semaine. Exemple : 12 h de bois et 2h de peinture.

Si ce moyen est souvent difficile à mettre en œuvre, il s'avère dans certains cas contreproductif sur le plan pédagogique. L'intention louable n'atteint pas souvent son réel objectif, celui d'élargir les horizons de l'élève, et d'éviter le l'enfermer dans un choix prématuré. Les principales raisons évoquées par les écoles du réseau de l'enseignement catholique après 8 années de réforme expérimentale sont les suivantes :

1. En raison de la pénurie il est dans certains secteurs très difficile de trouver un professeur de pratique professionnelle. Et dans le cas présent, cette difficulté est multipliée par le fait qu'il s'agit bien souvent d'une charge de travail incomplète. Trouver un prof de soudure pour donner 2h/semaine dans une classe de mécanique garage relève parfois de l'impossibilité. Idem pour un prof de bois en peinture, pour un prof d'électricité en carrosserie, etc...
2. La difficulté prend encore plus d'ampleur dans les petites écoles, ou dans celles qui n'organisent qu'un groupe dans un secteur. Elles ne peuvent pas, comme dans les grandes écoles, réguler les attributions des profs de différents secteurs ou groupes. Si une école de construction n'organise que le groupe CGO elle aura bien des difficultés à trouver pour quelques heures un prof de bois ou de peinture.
3. Dans de nombreux cas les élèves sont déterminés dans leur choix professionnel dès la fin du temps d'observation. Les contraindre de suivre l'année suivante quelques heures de formation dans un autre métier entraîne démotivation, décrochage et/ou comportements perturbateurs.
4. Dans certains secteurs cette obligation n'est pas de mise. Soit le secteur ne comporte qu'un groupe (en horticulture) soit les groupes nécessitent des équipements coûteux qu'une école ne peut acheter pour ne l'utiliser qu'à raison de 2h/semaine. C'est le cas de l'habillement avec ses groupes textile et cuir.

Devant ce constat l'enseignement catholique a opté pour un choix laissé aux écoles : soit, comme actuellement, le maintien d'au moins un deuxième cours de PP à la grille de référence, soit l'obligation d'organiser en 2<sup>ème</sup> année un module intitulé « Approche polyvalente du secteur ». Ce choix devrait être indiqué dans le projet d'établissement.

Ce module comporterait des activités d'information et de découverte des autres groupes professionnels du secteur. En voici quelques unes à titre illustratif :

- Dans l'école, ou dans d'autres écoles, stages d'observation dans les ateliers d'un autre groupe ;
- Visites extérieures auprès d'artisans ou d'entreprises ;
- Quelques travaux pratiques simples organisés par le prof de pratique professionnelle ;
- Ces activités et visites doivent toucher les autres groupes du secteur ;
- Le projet est développé tant dans les cours de pratique professionnelle qu'en formation de base ou en activités au choix de l'établissement ;
- Chaque école tient à disposition de l'Inspection un registre daté des activités prévues et réalisées.

**ANNEXE 2**  
**LES ACCROCHES COURS-FONCTIONS**

SECTEUR	Class	INTITULE DES COURS APPARAISSANT DANS CHAQUE SECTEUR	ACCROCHE FONCTION(S)
FORMATION	Rel	Religion	Religion
DE BASE	CG	Français	CG Français
	CG	Mathématique	CG Math
	CS	Education physique	CS Education physique
	CS	Education plastique	CS Education plastique
	CS	Education musicale	CS Education musicale
	CG,CS,CT,PP,CTPP	Education sociale	<i>A accrocher à une fonction</i>
Secteur 1	CT	Techniques du métier (Horticulture)	CT Horticulture
AGRONOMIE	CT	Techniques du métier (Palefrenier)	CT Palefrenier
	CT	Techniques du métier (Sylviculture)	CT Sylviculture
	PP	TP Horticulture	PP Horticulture
	PP	TP Entretien des parcs et jardins	PP Horticulture
	PP	TP Palefrenier	PP Palefrenier
	PP	TP Sylviculture	PP Sylviculture
Secteur 2	CT	Techniques du métier (Carrosserie)	CT Carrosserie
INDUSTRIE	CT	Techniques du métier (Mécanique)	CT Mécanique
	CT	Techniques du métier (Cycle-moto-petit engin)	CT Cycle-moto-petit engin
	CT	Techniques du métier (Garage)	CT Mécanique auto
	CT	Techniques du métier (Peinture de carrosserie)	CT Carrosserie
	CT	Techniques du métier (Soudage)	CT Soudage
	CT	Techniques du métier (Ferronnerie)	CT Soudage
	PP	TP Carrosserie	PP Carrosserie
	PP	TP Mécanique	PP Mécanique
	PP	TP Cycle-moto-petit engin	PP Cycle-moto-petit engin
	PP	TP Garage	PP Mécanique auto
	PP	TP Peinture de carrosserie	PP Carrosserie
	PP	TP Soudage	PP Soudage
	PP	TP Ferronnerie	PP Soudage

Secteur 3	CT	Techniques du métier (Bois)	CT Bois
CONSTRUCTION	CT	Techniques du métier (Carrelage)	CT Carrelage - CT Pavage - CT Gros-œuvre
	CT	Techniques du métier (Chauffage)	CT Sanitaire-chauffage
	CT	Techniques du métier (CGO)	CT Gros-œuvre
	CT	Techniques du métier (Couverture)	CT Couverture
	CT	Techniques du métier (Electricité)	CT Electricité
	CT	Techniques du métier (Montage de structures préfabriquées)	CT Bois
	CT	Techniques du métier (Pavage)	CT Pavage - CT Carrelage - CT Gros-œuvre
	CT	Techniques du métier (Peinture)	CT Peinture RMS
	CT	Techniques du métier (Plafonnage)	CT Plafonnage
	CT	Techniques du métier (Revêtement des sols)	CT Peinture RMS
	CT	Techniques du métier (Sanitaire)	CT Sanitaire-chauffage
	CT	Techniques du métier (Travaux sur tuyauterie)	CT Sanitaire-chauffage
	CT	Techniques du métier (Voirie)	CT Gros-œuvre
	PP	TP Bois	PP Bois
	PP	TP Carrelage	PP Carrelage - PP Pavage - PP Gros-œuvre
	PP	TP Chauffage	PP Sanitaire-chauffage
	PP	TP CGO	PP Gros-œuvre
	PP	TP Couverture	PP Couverture
	PP	TP Electricité	PP Electricité
	PP	TP Montage de structures préfabriquées	PP Bois
	PP	TP Pavage	PP Pavage - PP Carrelage - PP Gros-œuvre
	PP	TP Peinture	PP Peinture RMS
	PP	TP Plafonnage	PP Plafonnage
	PP	TP Revêtement des sols	PP Peinture RMS
	PP	TP Sanitaire	PP Sanitaire-chauffage
	PP	TP Travaux sur tuyauterie	PP Sanitaire-chauffage
	PP	TP Voirie	PP Gros-œuvre
Secteur 4	CT	Techniques du métier (Cuisine)	CT Restauration - CT Cuisine
HOTELLERIE	CT	Techniques du métier (Salle)	CT Restauration - CT Salle
ALIMENTATION	CT	Techniques du métier (Boulangerie-pâtisserie)	CT Boulangerie-pâtisserie
	CT	Technique du métier (Charcuterie-Traiteur)	CT Restauration - CT Cuisine
	PP	TP Cuisine	PP Restauration - PP Cuisine
	PP	TP Salle	PP Restauration - PP Salle
	PP	TP Boulangerie-pâtisserie	PP Boulangerie-pâtisserie
	PP	TP Charcuterie-Traiteur	PP Restauration - PP Cuisine



Secteur 5	PP	TP Cordonnerie	PP Travail du cuir - PP Cordonnerie
HABILLEMENT	PP	TP Maroquinerie	PP Travail du cuir - PP Maroquinerie
	PP	TP Travail du cuir	PP Travail du cuir - PP Maroquinerie - PP Cordonnerie
	CTPP	TP Habillement	CTPP Habillement
Secteur 6	CT	Techniques du métier (Dessin publicitaire)	CT Publicité
ARTS APPLIQUES	PP	TP Accordage	PP Accordage
	PP	TP Cannage	PP Vannerie
	PP	TP Décoration en ameublement	PP Décoration
	PP	TP Dorure	PP Reliure
	PP	TP Encadrement	PP Encadrement
	PP	TP Reliure	PP Reliure
	PP	TP Rempaillage	PP Vannerie
	PP	TP Vannerie	PP Vannerie
	PP	TP Sérigraphie	PP Sérigraphie
	CS	Education musicale	CS Education musicale
	CS	Education plastique	CS Education plastique
Secteur 7	PP	TP Encodage de données	PP Secrétariat-bureautique
ECONOMIE	PP	TP Réception-téléphonie	PP Secrétariat-bureautique
	PP	TP Travaux de bureau	PP Secrétariat-bureautique
	PP	TP Travaux de logistique	PP Vente
	PP	TP Travaux de magasin	PP Vente
	CG	Sc. économiques	CG Sciences économiques
	ER	Utilisation de l'outil informatique	PP Secrétariat-bureautique
Secteur 8	CTPP	Formation à la vie quotidienne	CTPP Education sociale et familiale
SERVICES AUX	CTPP	TP Maintenance des locaux et du matériel	CTPP Education sociale et familiale
PERSONNES	CTPP	TP Maintenance du linge	CTPP Education sociale et familiale
	CTPP	Education nutritionnelle	CTPP Education sociale et familiale



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

# Grilles Alternance : Références pour 2011-2012

## I. PREPARATION A L'ALTERNANCE

Les grilles utilisées dans les modules de préparation à l'alternance sont les mêmes que celles de l'enseignement de forme 3 de plein exercice. La mention « Préparation à l'alternance » complètera l'intitulé de la grille.

## II. ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE : INSERTION

### Formation en école

- Religion 1
- Formation de base
  - Français 2
  - Mathématique 2
  - Education sociale 1
  - Education physique 2
- Formation professionnelle 6

Intitulés à choisir dans la grille « Plein exercice - Formation professionnelle » de la phase dans laquelle l'élève est inscrit.

Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, à la sécurité et à l'hygiène seront obligatoirement intégrées et développées dans le cadre des « Techniques du métier » (CT) et/ou des heures de Travaux Pratiques (PP), selon le choix de l'école.

- Activités au choix de l'établissement 0 à 2
- **Total** 14 à 16

Formation en entreprise 18 à 22

**TOTAL** 32 à 36